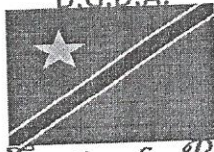


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTERE DES FINANCES  
DIRECTION GENERALE DES DOUANES & ACCISES

D.G.D.A.



*Cellule de Gestion des Projets  
et des Marchés Publics*

## **COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/ DGDA** **PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS CONTENANT LES OFFRES**

Appel d'Offres Ouvert: article 22 de la loi relative aux marchés publics.

### **OUVERTURE DES PLIS CONTENANT LES OFFRES**

**Projet : AAO n°005/DGDA/CGPMP/AON/2014 pour la réhabilitation du centre médical de la DGDA à Matadi/ province du Bas Congo.**

L'an deux mil quatorze, le dix neuvième jour du mois de mai, Nous soussignés, membres de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics, « **CGPMP** » en sigle, réunis dans la salle de réunion de la Direction des Equipements et Logistique, située au 3<sup>e</sup> niveau de l'immeuble abritant la Direction Générale des Douanes et Accises, sous la présidence de Monsieur le Directeur des Equipements et Logistique, avons procédé à l'ouverture des offres déposées par les entreprises soumissionnaires **ACA-CONGO, N-A-CIEL BUSINESS, GROUPEMENT AVOTEC SGBTP, BOBO CONSTRUCTION, FOURNIBEL COMPANY, CASE SARL et GENIE WOM** dans le cadre de la passation du marché public décrit ci-dessus.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert  
Date limite fixée pour la remise des plis : 19 mai 2014 à 11h00'

### **1. Réception des plis :**

Au jour et à l'heure limites fixés pour la remise des plis, le Président de séance, en présence des représentants des candidats, après examen des plis et du registre spécial comportant la date et l'heure de réception, a demandé au Secrétaire Permanent de donner lecture du contenu des dispositions des articles 94 et 95 du

décret 10/22 du 02 juin 2010 portant manuel de procédures de la loi relative aux marchés publics qui régissent la séance d'ouverture des plis. Il a été décidé :

- a) de rejeter 00 dossier arrivé après la date et l'heure limites,
- b) de retenir 07 dossiers conformes dans les délais

**2. Ouverture des dossiers retenus :**

Le Président de céans a demandé au Secrétaire Permanent de procéder à l'ouverture des enveloppes contenant les offres et de procéder à la lecture des soumissions contenues dans les enveloppes en vue de déterminer si elles étaient conformes aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres. Les résultats de cet examen sont consignés dans le tableau ci-après :

**APPEL D'OFFRES OUVERT**

Marché : AAO n°005/DGDA/CGPMP/AON/2014 pour la réhabilitation du centre médical de la DGDA à Matadi/ province du Bas Congo.

Pli n°	Nom ou raison sociale du candidat	Montant de chaque offre lue publiquement	Montant des rabais proposés	Garantie de l'offre	Documents administratifs	Observation
01	ACA CONGO	CDF 111.662.133 (TTC)	00	Chèque ordinaire 1.200\$ US	conforme	Preuves de paiement d'Att. Fisc. et agrément TP
02	N-A-CIEL	CDF 210.000.000 (TTC)	00	« Copie » RAW BANK 1.900\$US	non conforme	-Manque d'att. fisc et de régularité des cotisations à l'INSS ; -La lettre de soumission non signée et non cachetée
03	GROUPEMENT AVOTEC SGBTP	CDF 101.551.708 ,50 TTC	00	PROCREDI CDF 1.015.517, 09	conforme	Aucune
04	BOBO CONSTRUCTION	CDF 107.875.815 TTC	00	RAWBAK 1.160 \$US	conforme	Aucune
05	FOURNIBELL COMPANY	CDF 103.370.933 TTC	00	Copie cheque BCC 30.000\$US	Non conforme	Manque de preuve de régularité des cotisations à l'INSS
06	CASE Sarl	150.226\$us	00	Manager cheque ECOBANK 1.600\$us	Non conforme	Manque de preuve de régularité des cotisations à l'INSS
07	GENIE WOM	107.648.364,90FC	5% soit 10.764.836 ,49FC	BCC CDF 968.835,28	Non conforme	Manque d'Att. d'aff. à l'INSS.

Soit :

- 05 dossiers non conformes ;
- 02 dossiers conformes.

### 3. Composition de la Sous - Commission d'analyse des offres :

Une Sous – Commission d'analyse des offres a été mise en place pour un examen approfondi des dossiers. Elle est composée de membres des services ci-après:

DFI : un membre ;  
DEL : deux membres ;  
DAJC : un membre.

Arrêté le procès verbal,

Fait et clos à Kinshasa, le 19 mai 2014

#### Noms et signatures des membres de la CGPMP présents

Monsieur Yoram ECIBA W'ISSANGANINO, DEL, Président ;

Monsieur OMARI ZALULA; S/D DEL, membre ;

Monsieur MOMBANGA MOBEZE, S/D DEL, membre ;

Monsieur MWAKA NDOMBE, DFI, membre ;

Monsieur MULUMBA MWEWA, S/D DAJC, membre ;

Monsieur NURA KABALA, Sge SP/CGPMP;

Monsieur BALEMBA POLEPOLE, DFI, membre ;

Monsieur BAHAYA CANKALIRA, SP/CGPMP ;

Monsieur KATUKU LUBUTA, DSTI, membre.